

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

ASSEMBLEA DI CORSICA

1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 25 ET 26 FEVRIER 2021

N° 2021/O1/008

MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR : M. Pierre POLI AU NOM DU GROUPE "PARTITU DI A NAZIONE CORSA"

OBJET : L'ACHAT LOCAL AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC.

CONSIDERANT que les établissements publics et que certaines collectivités locales (communes, départements...) réalisent leurs achats de fournitures et services auprès d'une plateforme d'achat située sur le continent,

CONSIDERANT que cette plateforme centralise les achats publics de ses adhérents, les dispensant ainsi de toute mise en concurrence,

CONSIDERANT que ces processus d'acquisition impactent de manière défavorable nos entreprises locales, ne leur laissant quasiment pas accès à la plupart des marchés : véhicules, fournitures scolaires et bureautiques, matériels informatiques, mobiliers, matériels médicaux, livres etc...,

CONSIDERANT que cette situation entraîne donc une forte baisse d'activité voir des cessations d'activités pour nos TPE et PME,

CONSIDERANT ainsi qu'une grande partie de la commande publique locale tombe dans l'escarcelle de l'Etat et ne profite pas à notre économie,

CONSIDERANT de plus, pour se borner à des considérations purement logistiques et organisationnelles, que les délais de livraison sont très longs une fois la commande passée (environ un an pour la livraison de véhicules, et trois mois pour la livraison de matériels informatiques),

L'ASSEMBLEE DE CORSE

RENOUVELLE son soutien aux entreprises insulaires.

MANDATE le Président du Conseil Exécutif à poursuivre l'action établie, y compris, avec les services de l'Etat pour développer encore et toujours la politique de conditionnalité des achats publics qui permettent d'intégrer des critères issus de l'application du code des marchés et de privilégier les entreprises locales sans porter atteinte pour autant aux règles de la concurrence.